

Après le Débat d'Orientations Budgétaires lors du Conseil Municipal du 13 février dernier, ce soir nous venons d'examiner les budgets qui seront mis en œuvre en 2017.

Notamment, le budget principal qui n'a pas été simple à élaborer. Je ne reviendrai pas ici sur le détail des chiffres. Mon Adjoint aux Finances, Guy BARBAROUX, que je remercie, ainsi que le Responsable du Service financier, pour leur implication dans cette préparation budgétaire, vient, à l'instant, d'expliquer remarquablement les budgets de fonctionnement et d'investissement. C'est contraints et forcés que, cette année, nous avons recours à une augmentation des taxes d'habitation et du foncier bâti.

C'est une décision douloureuse. Ce choix, je le fais à contre cœur avec le soutien de ma majorité municipale.

Bien sûr, cette décision impactera directement nos administrés, mais nous l'assumons car elle est nécessaire pour maintenir un service au public de qualité.

Il convient, quand même, de rappeler que, depuis 2001, soit depuis 16 ans, nous n'avons pas augmenté la Taxe d'Habitation. Quant au Foncier Bâti, il est resté inchangé depuis 2009, alors que bon nombre de communes et de collectivités territoriales ont eu recours, pendant cette période, à une hausse de la fiscalité bien supérieure à celle que nous votons ce soir. Nous avons même baissé la taxe du Foncier Non Bâti. Même avec la hausse, la Taxe d'Habitation reste inférieure au taux national qui est de 24,38 %, et 33,21 % au niveau départemental.

Concernant l'impact sur les foyers fiscaux auriolais, il est loin des exagérations politiciennes formulées par Véronique MIQUELLY et Alain GOLÉA.

En effet, sur les 5 169 foyers fiscaux d'Auriol, 496 (soit 9,5 %) ne sont pas assujettis aux taxes locales (familles aux revenus modestes et retraités non imposés sur le revenu) et 1 798 (soit 35 %) bénéficient d'un dégrèvement en fonction de leur situation familiale ou autre avec des abattements, soit plus de 44 % de ces foyers.

Rappelons que les Auriolais, aussi bien en location dans le parc privé, que dans le parc social, donc les plus modestes, ne payent pas l'impôt sur le Foncier Bâti, et que l'augmentation de la Taxe d'Habitation représentera, au maximum, pour ceux bénéficiant des logements les plus spacieux, un surcoût mensuel avoisinant les 7 €, soit environ 85 € par an.

Quant à ceux s'acquittant de la Taxe d'Habitation et du Foncier Bâti, les surcoûts seront tout aussi limités. Prenons quelques exemples :

- 1 logement dans le centre ancien d'environ 40 m<sup>2</sup>

  - ⇒ moins de 2 € par mois, soit 23 € par an

- 1 logement dans le centre ancien d'environ 100 m<sup>2</sup>

  - ⇒ moins de 9 € par mois, soit 106 € par an

- 1 villa des années 2000, d'environ 120 m<sup>2</sup>, dans un lotissement

  - ⇒ moins de 12 € par mois, soit 134 € par an

  - pour les villas hors zone urbaine, les surcoûts varieront de 15€ par mois, soit 180 € par an, et pour les plus grandes demeures, de moins de 24 € par mois, soit 280 € par an.

Ces chiffres montrent bien que nous sommes loin de la caricature qui a été faite ce soir par Véronique MIQUELLY et Alain GOLÉA.

Pourquoi cet effort demandé aux Auriolais est, aujourd'hui, nécessaire ?

Dès 2001, nous avons équipé la commune par la réalisation d'investissements pérennes, dont les montants s'élèvent aujourd'hui à plus de 50 millions d'€. Des infrastructures plus que nécessaires qui faisaient défaut à AURIOL. Il n'y a rien qui n'ait été réalisé qui ne soit indispensable au bien-être des Auriolais ou de farfelu, comme certains le laissent entendre. L'utilisation et la fréquentation de ces équipements en sont la meilleure preuve : le gymnase, le centre culturel, la bibliothèque...

Pour les enfants, la jeunesse, notre avenir, nous avons construit deux écoles, un restaurant scolaire. Nous avons fait l'acquisition de terrains pour des équipements sportifs et culturels, construit le gymnase, aménagé le château de La Bardeline pour y accueillir la Cité de la Jeunesse. Nous avons acheté et aménagé le Moulin Saint Claude pour des activités culturelles et le château Saint Pierre, où les mariages sont célébrés dans de meilleures conditions d'accueil, son parc permet, également, de recevoir des manifestations artistiques, culturelles, scolaires..., réhabilité l'Espace PLUMIER en y installant la bibliothèque, la police municipale, les Restos du cœur et des salles associatives.

Nous avons, en parallèle, acheté des terrains pour créer des parkings : Rue de la Cave, Jean ANSALDI, PLUMIER, sans compter la réfection des voiries communales pour plus de 12 millions d'€ depuis 2001.

Sans oublier, aussi, tous les travaux effectués dans les bâtiments publics et les deux achats de villas aux Artauds où sont, désormais, installés la Maison des sports et de la vie associative et la nouvelle crèche collective Les P'tits Mousses.

Bien entendu, la liste ne s'arrête pas là, nombre d'autres équipements ont été réalisés.

Ne serait-ce que les 48 caméras de vidéoprotection nécessaires à la sécurité de notre population, une politique de prévention qui est l'une de mes priorités et que j'assume pleinement.

Le fonctionnement n'est pas en reste puisque, depuis 2001, nous avons créé de nouveaux services comme la scolarité, le sport, la culture, la jeunesse, les fêtes et cérémonies... qui ont généré des manifestations et services inédits tels que le Festival des enfants, Auriol à la rencontre de l'Espace, les Nocturnes aux Artauds, les rencontres sur le Handicap, l'épicerie solidaire, les Estivales du Lorient et, là aussi, la liste est loin d'être exhaustive.

Pourtant, quand j'entends quelques élus de l'opposition vociférer par des propos démagogiques que certains projets et/ou services n'étaient pas nécessaires et coûtent chers, je m'interroge... car la plupart ont été réalisés ou initiés avant 2007, période durant laquelle, Véronique MIQUELLY et Alain GOLÉA les ont soutenus.

Je m'interroge d'autant plus, qu'à la lecture du programme de la liste AURIOL ENSEMBLE, menée par Véronique MIQUELLY en 2014, je lis avec stupéfaction la création d'un complexe ludique, d'une piscine, d'un complexe thermal, d'un conservatoire du patrimoine, d'un parc aquatique et tout cela, de surcroît, en promettant une diminution des impôts locaux. Bref, de la pure démagogie, pour ne pas dire de

l'irresponsabilité s'agissant de l'édification douteuse de structures à fort coût de fonctionnement.

Quant à nous, pour nos réalisations, nous avons, certes, obtenu de fortes subventions et eu recours à l'emprunt, mais, voilà que, depuis plusieurs années, nous subissons de très fortes contraintes financières dues à une baisse brutale et sans précédent des dotations de l'Etat, impliquant une perte de ressources importantes pour toutes les collectivités territoriales.

Concernant la nôtre en particulier, c'est près d'1 million d'€ en moins que nous avons eu depuis 2011, soit l'équivalent, aujourd'hui, de 15 points de fiscalité. Nous sommes, aussi, assujettis à l'amende pour le nombre de logements sociaux manquants sur la commune, et ce, bien que nous ayons signé un Contrat de Mixité Sociale avec l'Etat pour les années à venir, en devant, qui plus est, prendre en compte les contraintes que constituent dans ce domaine les risques naturels impactant notre commune, la préservation des zones agricoles et forestières. Concrètement, cette année, le prélèvement subi par notre commune est passé de 190 000 € à 241 793,03 € avec, ensuite, une injonction de construire 866 logements supplémentaires... irréalisable pour la commune !

Autrement dit, l'Etat baisse les dotations, donne des amendes, et transfère aux communes des services dont il devrait soit assurer la gestion, soit, à minima, assumer la compensation. Je parle là des activités périscolaires qui, à AURIOL, sont gratuites pour les enfants, mais qui impactent fortement notre budget. Depuis le mois de mars, l'Etat nous demande, également, d'établir, à sa place, en plus des passeports biométriques, les Cartes Nationales d'Identité pour toutes les personnes, quelles que soient leurs communes de

résidence, tout cela sans nouvelle contrepartie ! En 2016, la mairie d'AURIOL a instruit 2 372 dossiers de passeports et 854 passeports et 486 cartes d'identité depuis début 2017 à ce jour.

Et comme si cela ne suffisait pas, à compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain, en plus des mariages, nous serons aussi chargés d'enregistrer les PACS.

Dans un contexte aussi contraint, nous devons faire preuve de la plus grande rigueur au quotidien et maîtriser, encore et toujours, nos dépenses. Nous n'avons pas d'autre choix, puisque nous disposons de peu de marges de manœuvre pour influencer sur nos recettes que nous tentons, toutefois, d'optimiser au maximum.

Effectivement, nous avons été amenés à vendre des propriétés communales inadaptées pour des équipements publics. En contrepartie, nous avons acheté, nous avons construit plus que nous avons vendu. Je le rappelle, plus de 50 millions d'investissements pour nos générations futures. Avec la salle de spectacles et de festivités, que nous avons réussi à faire prendre en charge par la Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE, et qui sera construite d'ici 2019 sur un terrain, situé quartier des Artauds, que nous avons acquis de longue date - car gouverner... c'est prévoir -, nous aurons atteint, avec tous ces équipements et actions diverses, en grande partie, nos objectifs ; ceux nécessaires à la satisfaction des besoins de nos concitoyens.

Aujourd'hui, nous devons réduire nos dépenses pour faire face au fort désengagement de l'Etat. Mais, malgré tout, nous mettons tout en œuvre pour préserver notre capacité à investir pour l'avenir.

Par ces temps difficiles, les associations seront, aussi, mises à contribution. L'enveloppe globale consacrée aux subventions sera, ainsi, réduite de 10 % cette année. Toutefois, pour ne pas fragiliser notre tissu associatif qui contribue à l'animation culturelle, sportive et sociale de notre commune, ainsi qu'à la création du lien social, les salles, le prêt de matériel, la mise à disposition du personnel municipal resteront gratuits, ce qui constitue, de fait, notre plus grand soutien en terme budgétaire.

Tout en étant consciente des difficultés que cette situation peut engendrer, conséquence directe de la forte diminution des dotations de l'Etat, je me dois d'être claire : tout ce qui était possible avant l'est moins aujourd'hui.

La commune demeurera, encore et toujours, attentive aux projets et demandes qui lui seront présentés, tout en gardant à l'esprit la continuation d'un service public de qualité compatible avec nos ressources. Nous n'avons qu'un seul objectif, l'intérêt général.

Ces dernières années, beaucoup d'efforts d'adaptation ont été demandés aux services municipaux. Depuis plusieurs années, ils font autant, voire plus, avec des moyens revus à la baisse.

Je tiens à le dire ici et à les remercier très sincèrement pour leur compréhension et leur esprit de responsabilité, pour leur investissement journalier et leur capacité d'adaptation.

Nous sommes, aussi, dans l'obligation de stabiliser la masse salariale avec, autant que faire se peut, le non-remplacement des départs à la retraite. Mais, je ne ferai pas l'impasse dans les secteurs qui touchent l'éducation et la sécurité.

Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour tendre vers une baisse de nos dépenses réelles de fonctionnement. Nous procédons, par exemple, à une gestion raisonnée de l'éclairage public et nous avons engagé une réorganisation de certains services municipaux.

Afin de trouver des moyens financiers nouveaux, nous développons le mécénat pour chercher des fonds privés et nous avons aussi recours à la mutualisation entre services et entre collectivités. La mutualisation des moyens de police municipale et des produits alimentaires bio entre les communes de notre territoire du Pays d'AUBAGNE et de l'Etoile, en est la parfaite illustration.

N'oublions pas non plus que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les Auriolais bénéficient d'une baisse de 12,11 % du prix de l'eau consommée, hors assainissement, fruit de notre volonté d'agir exclusivement dans l'intérêt de tous.

Notre gestion continuera à être sérieuse, rigoureuse, responsable et volontaire. Et à moins que l'Etat, étant donné que nous sommes en pleine incertitude actuellement, continue à nous affaiblir financièrement, je prends l'engagement de ne plus procéder à la moindre hausse de la fiscalité locale d'ici la fin de mon mandat et peut-être au-delà. Tout ce qui compte pour moi et mon équipe municipale, c'est le bien-être des Auriolaises et des Auriolais auxquels nous nous devons d'offrir un cadre de vie et des services publics locaux de qualité.